

ANOCR47

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BILAN du 23 octobre 2018

Preliminaires :

La réunion de Bilan du groupement de l'ANOCR47, s'est tenue en la commune de Sérignac sur Garonne, le 23 octobre 2018.

Une salle grée de tout l'équipement « électronique » nécessaire au bon déroulement de notre réunion de bilan du Groupement ANOCR47, a été gracieusement mise à notre disposition pour la matinée par Monsieur Dreuil maire de Sérignac, nous le remercions pour sa gentillesse et son accueil chaleureux. Une médaille du Groupement de l'ANOCR lui a été remise à cet effet.

Le président Jean Pierre Duplouy, du groupement ANOCR47 n'a pu être parmi nous pour raisons de santé, charge à été au Président d'honneur, le Col Peyrard de présider la séance.

Madame Sandrine Bru, Directrice Départementale de L'ONAC nous a honoré de sa présence, nous l'en remercions vivement.

Monsieur le Maire nous a présenté avec passion les caractéristiques principales de sa commune notamment la particularité du clocher hélicoïdal de l'église qu'il nous invite vivement à visiter ultérieurement. Il nous a fait part de son attachement aux mouvements patriotiques comme le nôtre, et nous a rejoint lors de l'hommage rendu au monument aux morts pour ensuite prendre un apéritif offert par la commune.

Toute notre gratitude va à Odette et Michel Moureau, ainsi qu'à Claude Marechal toujours aussi fidèles au poste d'organiseurs, qui nous ont accueillis le matin avec du café et des viennoiseries, hautement appréciés de tous.

Le Commandant de la compagnie de Gendarmerie d'Agen, chef d'escadron François Mantel, nous a rejoint pour l'hommage aux morts et nous l'en remercions.

Ouverture de la réunion plénière:

Après une minute de silence en respect pour tous ceux qui sont partis cette année, activités militaires Opex et particulièrement pour deux membres de notre Groupement : Le Général Guillermet et Colonel Datcharry ; le Président d'honneur a déclaré ouverte la réunion de Bilan du Groupement.

Le Lieutenant-Colonel Peyrard a salué tous les présents et plus particulièrement souhaité la bienvenue à deux nouvelles adhérentes, Madame Veuve Josette Cohen-Addad ici présente et Madame Veuve Geneviève Dejean que nous espérons rencontrer prochainement.

Avec les 14 membres présents et les 12 délégations de pouvoir pour un effectif de 42 membres à jour de leurs cotisations, le quorum était atteint pour qu'il soit procédé à l'exécution des votes. Il est à noter que, outre l'élection du bureau, le quitus des finances et des activités du Groupement ANOCR47 n'est plus obligatoire.

A ce sujet, un petit rappel pour information des directives du Siège de l'ANOCR :

La dénomination Assemblée Générale est réservée uniquement au siège. Le Président National est le seul responsable juridique de l'Association ANOCR et de ses comptes. Nous avons décidé d'appeler cette réunion : Réunion de Bilan du Groupement.

Le compte-rendu annuel des activités de l'ANOCR47 :

La secrétaire nous a présenté le compte-rendu annuel des activités de l'AG de 2017 à ce jour.

Assemblée Générale 2017 :

L'assemblée générale du groupement de l'ANOCR47, s'est tenue en la commune de Beaupuy, le 6 octobre 2017.

Monsieur le Maire de Beaupuy occupé à d'autres tâches sur le territoire, a confié au Colonel Pateau son adjoint, le soin de le représenter. Une salle grée de tout l'équipement « électronique » nécessaire au bon déroulement de l'assemblée générale, a été gracieusement mise à notre disposition pour la matinée.

Nous étions 30 participants.

Tous nos remerciements vont au Colonel PATEAU et à son épouse pour leur accueil chaleureux et la mise en place de l'apéritif offert par la Mairie, que nous avons pris au retour du dépôt de gerbe aux monuments aux morts de la Commune de Beaupuy.

C'est la troisième fois que nous sommes accueillis avec autant de gentillesse, pour notre Assemblée Générale en la Commune de Beaupuy.

Un repas d'excellente qualité nous attendait sur une gabarre d'Aquitaine navigation sur la Baise. nous n'avons pas tardé à larguer les amarres, en débutant les festivités sur la gabarre par un apéritif. Nous gardons tous un bon souvenir de ce moment de convivialité, particulièrement du tiramisu fait maison.

Un aléa totalement indépendant de notre volonté nous a contraint à vivre une situation d'exception... en effet nous avons été stoppés net dans notre « croisière sur le canal » par trois câbles de chez Orange qui ont eu soudainement, une envie folle de prendre un bain ! Rien ne peut troubler la sérénité des militaires, aussi, avec une bonne humeur et beaucoup d'humour, nous avons entrepris de passer le temps en chansons.

Galette 2018:

Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance très amicale, le 8 février 2017, dans une salle de la Mairie de Pont du Casse.

Monsieur Alain Parailou nous expose l'histoire des monuments aux morts érigés dans les communes de France.

Nous avons partagé aussi l'Asti, les petites viennoiseries savamment choisies par Michel et Odette Moureau, qui comme à l'accoutumée n'ont pas failli dans leur organisation de ce rendez-vous, Merci à eux et, aux « aidants ».

Nous étions trente-sept participants dont vingt-six membres.

Repas de juin :

« Grandes vacances » obligeant, nous avons été réunis autour d'un repas copieux et délicieux, où a régné une ambiance amicale et conviviale, au restaurant du château d'Allot de Boé.

Nous étions 24 participants dont 15 membres.

Nous nous sommes séparés sur la satisfaction des trente-trois participants.

Réunions de bureau :

Trois réunions de bureau se sont tenues à la Mairie de Castelculier pour d'une part préparer chacune de nos festivités et d'autre part opter pour une position sur les adhérents ne cotisant plus et sur les adhérents que nous ne voyons jamais.

Dans les relevés de décision, voici les plus marquantes :

il a été décidé :

- de faire un cadeau de fin d'année à nos 6 veuves adhérents à L'ANOCR. Il leur a été envoyé des chocolats artisanaux. Ceci a coûté 114 euros.
- de soulever à l'assemblée générale (celle-ci donc) la nécessité de prévoir des visites à nos membres que nous voyons peu ou plus dans le but d'apporter un soutien si nécessaire et de renouer un lien. Des volontaires habitants proches devront se faire connaître.

Le rapport financier 2017 présenté par le trésorier :

Les cotisations reçues des adhérents s'élèvent à 942 euros pour un reversement au siège de 612,30 euros. Les abonnements à la revue ANOCR d'un montant de 310 euros reversé en totalité au siège.

Nos activités (galette de nouvel an, repas de juin et assemblée générale) présentent une participation de 1961 euros pour une dépense réelle de 2243 euros.

La gerbe en hommage aux morts a coûté 70 euros.

Les dons directs ou indirects représentent 258,50 euros. Il sont utiles au groupement pour faire face à ses dépenses. Ils sont notés sur le site internet du siège, ce qui permet de les incorporer au reçu fiscal des adhérents concernés pour déduction fiscale.

Les frais de fonctionnement se décomposent comme suit :

- fournitures de bureau (39,90€)
- frais postaux (216,88€)
- frais de tenue de compte (24,01€).
- frais site web ANOCR47 (38,65€)

On notera que les intérêts du livret B se montent à 4,34€ pour un avoir de 1683,01 euros.

En résumé, le compte de résultat du groupement pour l'année 2017 présente un déficit de 78,90 €.

Le BILAN se présente ainsi :

ACTIF		PASSIF	
Compte CE-APC	1754,86	Actifs au 31/12/2017	3540,15
Caisse	23,38		
Livret B CE-APC	1683,01	Résultat 2018	-78,90
TOTAL	3461,25	TOTAL	3461,25

Ce bilan permet de constater que l'on dispose d'une marge de manœuvre pouvant faire face à nos besoins.

Les effectifs 2018 se stabilisent à 46 membres dont trois n'ont pas encore cotisé pour 2018.

Election des membres du bureau :

Les membres du bureau, président, trésorier et secrétaire sont en place depuis deux mandats.

Le président sortant, le Lt-Col Jean-pierre Duploux ne renouvelle pas sa candidature au poste de président.

A ce propos, le Président d'honneur Jacques Peyrard a lu devant l'assemblée la lettre de remerciement du Lt-Col Duplouy au groupement pour la confiance qui lui a été donnée pendant 2 mandats de 3 ans. Il y annonce son retrait de candidature à sa réélection.

Il regrette de constater que les jeunes générations d'officiers n'adhèrent pas à l'ANOCR. Il souhaite rester membre de l'ANOCR47 et offre son soutien et son aide si cela est nécessaire, pour les actions futures du nouveau bureau.

Le trésorier L'Ingénieur en chef des ETA Michel Seguin et la secrétaire Madame Marie-José Seguin renouvellent leur candidature.

Le Colonel Daniel Simounet présente sa candidature au poste vacant de la Présidence du Groupement ANOCR47.

Soumis au vote de l'assemblée, ils reçoivent un oui à l'unanimité.
Le nouveau président ANOCR47 est le Col Daniel Simounet.

Questions posées ou suggestions proposées :

Une remarque du Colonel Peyrard :

« Il est fort dommage qu'aucun porte drapeau n'était présent lors des obsèques du Col Datcharry, ancien Président et fondateur de l'ANOCR47, et ancien membre actif de l'association de l'ONAC. »

Il semblerait que les informations concernant les interventions lors des obsèques du Colonel Datcharry, des unes et des autres associations où le colonel Datcharry était intervenu activement durant son vivant ne se soient pas entendues sur qui faisait quoi. d'où l'objet de la remarque fort pertinente du Colonel Peyrard, le manque de porte drapeau.

Madame Bru nous a éclairé sur une des raisons possibles, en nous informant que "les personnes vieillissant ne cotisant plus rendent difficiles les interventions de chaque associations."

Intervention de notre nouveau président, le colonel Simounet :

IL a remercié les membres de l'avoir élu, il est honoré de la confiance que vous avez bien voulu lui accorder et il espère être à la hauteur de vos attentes. Il remercie également le Président sortant, le Lieutenant-colonel DUPLOUY pour son action menée pendant six années à la tête de l'ANOCR47 et lui souhaite un prompt rétablissement.

Il sait pouvoir compter sur une équipe dévouée ayant fait ses preuves et qui a accepté de renouveler son mandat pour continuer à faire vivre notre association, recruter les jeunes retraités mais aussi les plus anciens ainsi que les veuves.

Il souhaiterait par ailleurs que des bonnes volontés se manifestent pour devenir correspondants sur chacun des secteurs de l'agenais et du marmandais afin de détecter les adhérents en difficulté et aussi l'aider à organiser nos manifestations dans ces deux zones.

Clôture de l'assemblée générale.

Hommage aux morts :



Les membres présents se sont rendus sur le site de la commune où se trouve le monument aux morts.

Le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Agen, chef d'escadron François Mantel, s'est joint à nous pour la cérémonie au monument aux morts.

Le Colonel Simounet Président élu au cours de cette réunion de bilan du Groupement, conjointement avec Monsieur le Maire de la commune ont déposé une gerbe en mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la nation.

La sonnerie « aux morts » suivie d'une minute de silence et de la « La Marseillaise » ont clos cette cérémonie .

Quelques pas nous ont suffi pour nous rendre à l'invitation du Maire à un apéritif offert par la commune de Sérignac.

Repas au restaurant « le Colombier du Touron » à Brax

Nous nous sommes retrouvés au restaurant Le Colombier du Touron à Brax pour un repas d'excellent niveau, partagé de tous avec bonheur.